

Québec, le 21 avril 1999

Monsieur Jean-Maurice Latulippe  
Directeur des politiques du secteur municipal  
Ministère de l'Environnement  
675, boulevard René-Lévesque Est, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Latulippe,

Pour les fins de son enquête et dans le but de donner suite aux questions d'une intervenante de l'Outaouais, je vous demande de répondre aux quatre interrogations suivantes :

- Est-ce que le Québec a un plan pour protéger les écosystèmes des rivières, les restaurer, minimiser l'empreinte humaine et prévenir les dommages supplémentaires face à la pression démographique, le développement économique et touristique, bref empêcher les humains du XXI<sup>e</sup> siècle de s'approprier et de continuer à déséquilibrer les écosystèmes aquatiques?
- Le Québec va-t-il définir des seuils de tolérance des écosystèmes aquatiques par rapport au développement économique?
- Quel est le plan pour protéger la frayère « Chevalier-des-Rivières » de la rivière Gatineau?
- Quel est le plan pour maintenir la bonne qualité des eaux de la rivière Gatineau et la protéger des rejets nocifs (par exemple les pesticides et les rejets des usines américaines)?

Je vous remercie de votre sollicitude et de votre célérité.

Veillez agréer, Monsieur Latulippe, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hélène Marchand  
Secrétaire de la commission